

LES DÉPLACEMENTS ENTRE LE DOMICILE ET LE LIEU DE TRAVAIL EN ÎLE-DE-FRANCE

Au recensement de 1999, l'Île-de-France comptait près de 5,5 millions d'actifs et offrait 5 millions d'emplois.

Salariés	4 434 000
Non salariés	411 000
Chômeurs	633 000
Population active	5 478 000
Emplois	5 042 000
Population totale	10 952 000

Source RGP 1999

Paris accueille près du tiers des emplois de l'Île-de-France mais en a perdu 215 000 entre 1990 et 1999. Le département des Hauts de Seine est le deuxième département d'Île-de-France pour le nombre d'emplois offerts. Chacun des départements de Grande Couronne a désormais un nombre d'habitants et d'emplois similaires aux départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

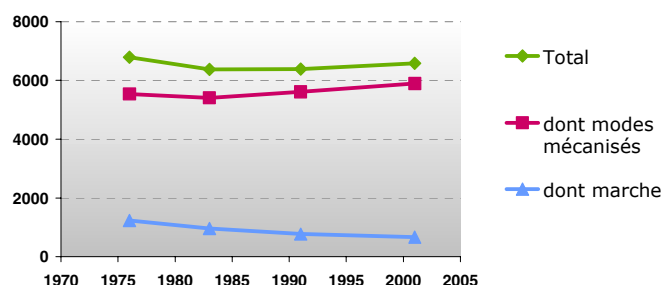
Département	Part de la population	Part des emplois
Paris	19%	32%
Hauts de Seine	13%	16%
Seine Saint Denis	13%	10%
Val de Marne	12%	9%
Seine et Marne	11%	8%
Yvelines	12%	10%
Essonne	10%	8%
Val d'Oise	10%	7%

Source RGP 1999

Les déplacements entre domicile et lieu de travail restent un enjeu important dans la mobilité des Franciliens

Selon l'Enquête Globale Transport de 2001, les actifs franciliens ayant un emploi effectuent 6,5 millions de déplacements quotidiens entre leur domicile et leur lieu de travail. Ces déplacements représentent 19 % de l'ensemble des déplacements des Franciliens auxquels s'ajoutent les déplacements pour affaires professionnelles (14 % des déplacements).

Déplacements quotidiens pour motif domicile - travail



Source Enquêtes Globales Transport

La part des déplacements liés au travail a certes diminué en 25 ans dans la mobilité journalière mais leur nombre en valeur absolue reste globalement stable. En effet, si le nombre d'actifs ayant un emploi augmente, le nombre moyen de déplacements par actif et par jour a nettement diminué passant de 0,78 déplacement par actif et par jour en moyenne en 1976 à 0,65 en 2001. C'est la conséquence des évolutions structurelles de la société et de l'organisation du travail :

- augmentation de la durée légale des congés
- apparition du travail à temps partiel ;
- réduction du temps de travail liée au passage aux 35 heures hebdomadaires ;
- moins de retour au domicile pour la pause déjeuner.

Éloignement entre domicile et lieu de travail : des situations diversifiées

Au recensement de 1999, 24,3 % des Franciliens travaillent dans leur commune de résidence. C'est moins qu'en 1990 (28,8 %). En ville nouvelle, ce sont 4 actifs sur 10 qui résident et travaillent dans la même ville nouvelle.

En moyenne, les distances entre domicile et lieu de travail ont tendance à s'allonger : de 7,4 km en 1975, on est passé à 9,4 km en 1990 et 9,9 km en 1999. L'Enquête Globale Transport montre même une baisse du nombre des déplacements courts (de moins de 7 km) et une augmentation des autres. Ainsi, **près de 40 % des distances supplémentaires parcourues entre 1976 et 2001 sont dues aux déplacements entre domicile et lieu de travail malgré leur stagnation en nombre.**

Selon les Franciliens, l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail est très variable.

	Distance moyenne domicile - travail
Résident Paris	6,1 km
Résident Grande Couronne	13,4 km
Propriétaire occupant	12 km
Locataire secteur loyer libre	8,4 km
Locataire HLM	8,1 km
Maison individuelle	13,5 km
Appartement	8,3 km
Moyenne	9,9 km

Source RGP 1999

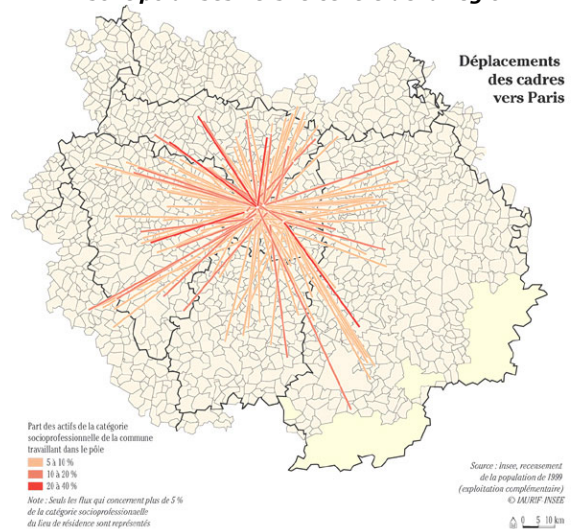
De nombreux facteurs influencent l'éloignement entre domicile et travail.

Certaines causes sont liées à la composition des ménages ou à des choix résidentiels :

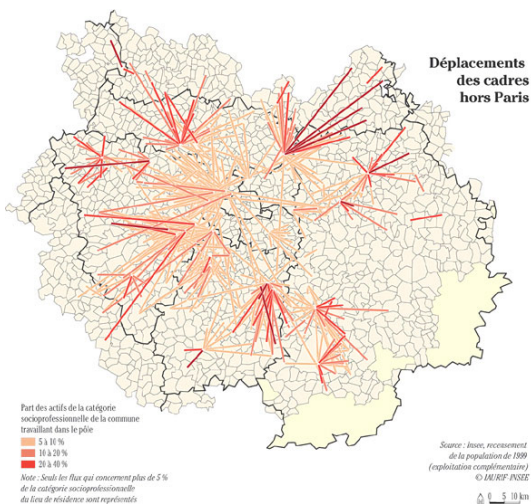
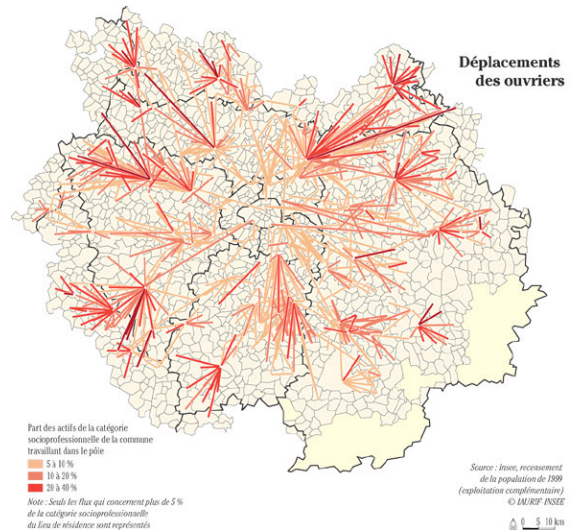
- Ainsi, la bi-activité au sein du couple a en général pour conséquence de rechercher un logement à proximité du travail pour les mères de famille et d'éloigner le lieu de travail du lieu de résidence pour les pères ;
- Le fait d'avoir des enfants conduit à rechercher de logements de grande taille plus loin des pôles d'emploi principaux.

D'autres causes sont indépendantes des choix du ménage car liées à la structure même du marché de l'emploi en Île-de-France qui diffère selon les catégories socioprofessionnelles. Les emplois offerts aux cadres sont ainsi fortement polarisés sur Paris ou dans des pôles de proche banlieue. Les emplois destinés aux ouvriers sont en revanche localisés de manière plus dispersée. L'impact sur les distances parcourues selon les catégories socioprofessionnelles est net même si les écarts diminuent au cours du temps : en 1975, les cadres parcouraient des distances supérieures de 40% à celles des ouvriers, en 1999 de 18 %.

Les déplacements des cadres pour motif travail sont polarisés vers le centre de la région



Les déplacements des ouvriers sont dispersés vers de nombreux pôles périphériques accessibles principalement en voiture.



Habiter en province et travailler en Île-de-France : la Grande Couronne plus attractive, notamment pour les résidents des départements limitrophes

Année	Actifs provinciaux travaillant en Ile de France	Dont résidents d'un département limitrophe de l'IdF
1982	182 800	47%
1990	259 000	52%
1999	255 100	60%

Source : INSEE

Les actifs qui habitent en Province et travaillent en Ile de France sont légèrement moins nombreux en 1999 qu'en 1990, après avoir fortement augmenté entre 1982 et 1990.

Cependant, les migrations alternantes lointaines ont baissé et celles provenant des départements du Bassin Parisien non limitrophes de l'Île-de-France sont restées stables. En revanche le nombre d'actifs qui résident dans le département limitrophe et travaillent en Île-de-France a continué d'augmenter entre 1990 et 1999 (de 24%).

La croissance porte tout particulièrement sur la Grande Couronne, ne touche que faiblement la Petite Couronne et ne concerne pas Paris. Le Val d'Oise (pôle d'emplois de Roissy) est le département qui bénéficie le plus de cette croissance en provenance quasi-exclusive de l'Oise ; les Yvelines (pôles d'emplois de Saint Quentin et Versailles) viennent ensuite avec des actifs supplémentaires résidant pour la plupart dans l'Eure-et-Loir et dans l'Eure.

Il faut noter qu'il s'agit là de catégories sociales plutôt élevées. L'accentuation du polycentrisme en Île-de-France qui conduit au développement de pôles d'emplois en périphérie est donc plus à l'origine de ces déplacements que les difficultés à se loger en Ile de France.

Les flux inverses - Franciliens qui travaillent en Province - sont très peu nombreux : 58 500 au dernier recensement.

Les modes de transport mécanisés dominant dans le choix du mode de déplacement

Le choix du mode de transport pour les déplacements vers le travail est très différent de l'ensemble des déplacements : très peu de marche et moins de voiture qu'en moyenne.

	Déplacements domicile - travail	Déplacements tous motifs
Part marche	10%	34%
Part voiture / mécanisés	55%	65%
Part transports collectifs / mécanisés	40%	29%

source EGT 2001

La faible part de la marche pour se rendre à son travail découle directement de la proportion de navettes domicile - travail internes à une même commune. La part modale plus favorable aux transports collectifs reflète la qualité de l'offre de transports collectifs en heure de pointe alors que dans le même temps le réseau de voirie est bien souvent congestionné.

Plus précisément, quels facteurs influencent le choix du mode de transport pour les déplacements entre domicile et lieu de travail ?

Le lieu de travail prime sur le lieu de résidence dans le choix du mode de transport. Ainsi, les déplacements à destination de Paris se font très majoritairement en transports collectifs. Vers la Petite Couronne ou vers la Grande Couronne, les déplacements se font en voiture.

La disponibilité de stationnement à destination est aussi un facteur important dans le choix de la voiture particulière. Ainsi, quelle que soit la localisation de l'emploi, l'utilisation de la voiture sera toujours plus forte si une place de stationnement est rendue disponible par l'employeur.

	Taux de disponibilité place de stationnement	Taux d'utilisation voiture si place disponible	Taux utilisation voiture si pas de place disponible
Paris	28%	38%	10%
Petite Couronne	58%	66%	33%
Grande Couronne	68%	81%	61%

source EGT 2001

Les temps de trajet domicile - travail représentent la majeure partie du temps consacré à se déplacer quotidiennement par les actifs Franciliens

En 2001, la durée moyenne d'un déplacement entre domicile et lieu de travail est de 36 minutes. Ce sont les déplacements les plus longs en temps (la moyenne tous motifs et tous modes est de 24 minutes). Pour les actifs, le budget temps consacré à se déplacer par jour est en moyenne de 100 minutes. Les déplacements allers-retours entre domicile et travail représentent donc les trois quarts du temps passé à se déplacer quotidiennement par les Franciliens actifs.

Les durées des déplacements pour le travail augmentent cependant moins vite que les distances : en 25 ans, les distances ont augmenté de 48 % et le temps de transport de 16 %.